



## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

### **Section I : Pouvoir adjudicateur**

#### **I.1) Nom et adresses**

Nom officiel : commune de BESSONCOURT, représentée par son maire en exercice, M. Guy MOUILLESEAUX

Adresse postale : Mairie de BESSONCOURT, 19 rue des Magnolias, 90160 BESSONCOURT

Points de contact : Mairie de BESSONCOURT, 19 rue des Magnolias, 90160 BESSONCOURT, tél : 03.84.29.93.67, fax : 03 84 29 90 20, adresse mail : [bessoncourt.mairie@wanadoo.fr](mailto:bessoncourt.mairie@wanadoo.fr), Mme CASADEI ou Mme MEHL

Adresses internet :

- adresse principale : <http://www.bessoncourt.fr>
- adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info> référence BESSONCOURT

#### **I.2) Communication :**

Les documents de la consultation sont disponibles gratuitement, par téléchargement, sur le profil d'acheteur de la commune, dont l'adresse est mentionnée ci-dessus, ainsi que le sur le site internet de la commune (<https://www.bessoncourt.fr/mairie/marches-publics.htm>)

Le dossier de consultation des entreprises peut également être retiré chez un reprographe à l'adresse suivante (frais de reproduction à la charge du candidat): SARL ROVIL, 6 rue du Rhône, 90000 BELFORT, tél. : 03.84.90.12.40

Adresses à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : auprès des points de contact susmentionnés

Modalités de remise des plis :

- par voie électronique, via le profil d'acheteur de la commune
- par voie postale ou par dépôt à la mairie sise 19 rue des Magnolias, 90160 BESSONCOURT

selon les modalités prévues par le règlement de la consultation

### **Section II : Objet**

#### **II.1) Etendue du marché :**

Intitulé : construction d'un espace évènementiel (salle des fêtes) sur le territoire de la commune de BESSONCOURT

**Relance pour le lot 11 peinture suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise titulaire**

Type de marché : marché public de travaux

## **II.2) Description :**

Lieu d'exécution : L'Enclos du Moulin, route Départementale 419 (de Bâle), 90160 BESSONCOURT

Durée du marché : Les travaux devront s'intégrer dans le cadre du délai global du chantier en cours de réalisation. Le délai d'exécution est de 15 mois à partir de la date fixée par l'ordre de service, y compris de préparation de chantier hors période de congés hors intempéries. Les travaux ont débuté en novembre 2017.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse choisie au regard des critères suivants :

- a) Prix des prestations: 60%
- b) Valeur technique de l'offre: 30%, composée des sous-critères suivants :
  - qualité de la méthodologie : 10 %
  - qualité des moyens humains et matériels : 10 %
  - qualité des matériels et matériaux proposés : 5 %
  - qualité de la gestion environnementale des travaux : 5 %
- c) Délais d'intervention : 10 %

Variantes : non autorisées

## **Section III. Renseignement d'ordre juridique, économique, financier et technique**

Appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières des candidats au regard des documents relatifs aux candidatures, sollicités par le règlement de la consultation

## **Section IV : Procédure**

Type de procédure de mise en concurrence : procédure adaptée régie par l'article 42 2° de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Cette procédure est consécutive à une précédente procédure de mise en concurrence déclarée sans suite pour motif d'intérêt général (erreur dans le contenu du dossier de consultation)

Négociation : Oui

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation

Date limite de réception des offres : jeudi 3 mai 2018 à midi

Délai de validité des offres : 120 jours

## **Section V : Renseignements complémentaires**

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de BESANCON, 30 rue Charles Nodier, 25044 Besançon, greffe.ta-besancon@juradm.fr, tél : 03 81 82 60 00, fax : 03 81 82 60 01

Date d'envoi du présent avis à la publication: 7 mars 2018